Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

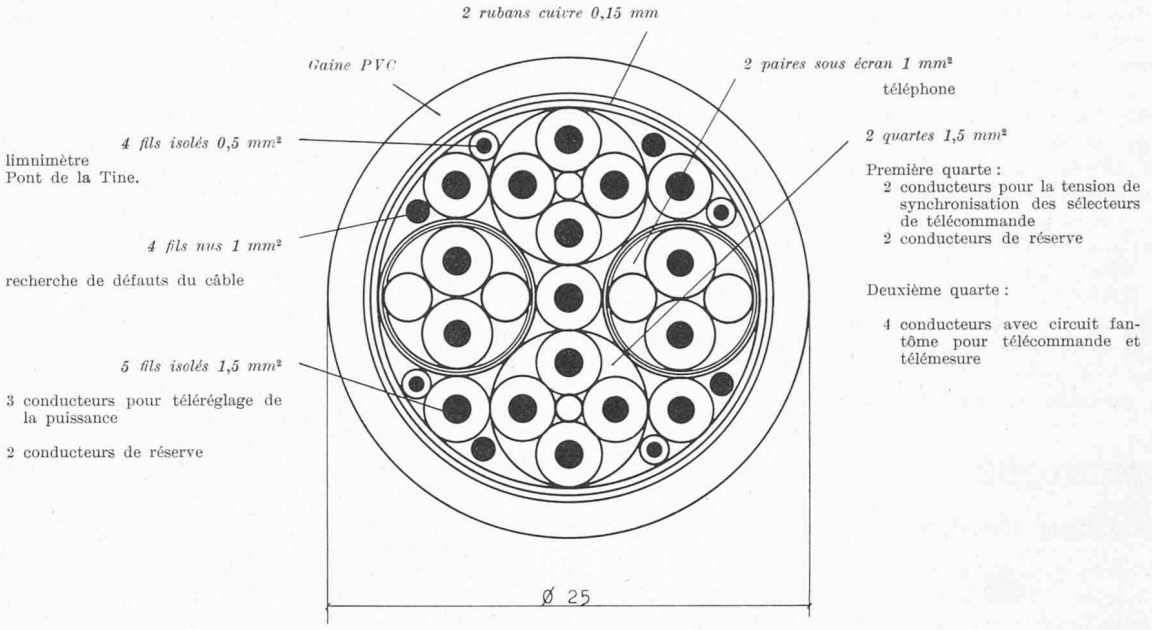

Fig. 29. — Coupe du câble des téléactions.

Tine. La densité du câble étant de 0,92, il s'agissait de le fixer dans le tunnel et d'éviter qu'il ne soit ballotté au gré du courant. Il ne pouvait être question de le suspendre, car les travaux de scellement auraient nécessité un arrêt beaucoup trop prolongé de la centrale d'aval. La solution consista à poser le câble sur le radier et à l'immobiliser par des caniveaux de béton préfabriqués de 1 m de long. Mais un nouveau problème se posa alors : comment transporter dans un passage si bas, étroit et tortueux (hauteur minimum 1,50 m, largeur minimum 1,0 m) les quelque six mille caniveaux nécessaires, représentant un poids de soixante-cinq tonnes ? Il fut imaginé de faire flotter ces matériaux dans le tunnel. Un millier de sacs en toile fine furent confectionnés. Dans chacun d'eux, on logea deux ballonnets en baudruche gonflés à l'air. Sur quatre sacs ainsi préparés, deux caniveaux de 1 m de long et de 10 kg chacun furent placés. Ces flotteurs ainsi équipés transportèrent, sans effort, les caniveaux au fil de l'eau. Des hommes échelonnés dans le tunnel les déchargeaient et les plaçaient à la suite les uns des autres. Le câble fut ensuite introduit dans le tunnel et à nouveau les flotteurs vinrent à l'aide. L'eau était ensuite arrêtée et les hommes posaient les caniveaux sur le câble, les chevillant pour donner de la rigidité à l'ensemble. Leur course accomplie, les flotteurs étaient ramenés aux Aviolats en immenses grappes multicolores, par le chemin de fer ou par fourgonnettes et réutilisés à nouveau.

Après les essais usuels, la centrale a été mise en service en septembre 1957. Dès lors, tout l'aménagement répond, avec pleine satisfaction, aux buts fixés.

LES CONGRÈS

Le programme du **congrès international de construction scolaire,** qui aura lieu du 13 au 16 octobre 1960 dans le cadre de la douzième Triennale à Milan, peut être obtenu au secrétariat général de la S.I.A.

CARNET DES CONCOURS

Autoroute Genève-Lausanne

Pont sur la Venoge et la R. C. n° 76

Jugement du jury

Le concours par appel ouvert par le Département des travaux publics du canton de Vaud, pour l'élaboration de projets en vue de la construction du pont sur la Venoge et sur la route cantonale n° 76, Ecublens-Bussigny, a donné les résultats suivants :

1er rang : M. *Albert Jaquet*, ingénieur, Montreux ; collaborateur : M. *Pierre Bernoux*, ingénieur, Montreux.

2e rang : M. *Robert Curchod*, ingénieur, Lausanne ; collaborateurs : MM. *A. Perret-Gentil*, ingénieur, et *P. Bisenz*, ingénieur.

3e rang : Bureau technique *Giovanola frères S.A.*, Monthey ; Collaborateurs : pour les fondations et le béton armé, M. *J. Bauty*, ingénieur, Nyon ; pour la géotechnique, M. *P. Dériaz*, ingénieur, Genève.

4e rang : Compagnie d'études de travaux publics S.A., Lausanne : MM. *René-H. Lambert*, *Lefaure*, *B. Pasche*, *M. Blondin*.

Les projets de ce concours seront exposés du 19 au 30 septembre 1960, au Bureau de construction de l'autoroute Genève-Lausanne, Caroline 7 *bis*, à Lausanne, où les intéressés peuvent les consulter tous les jours ouvrables de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h., excepté le samedi.

Maison des congrès, Locarno

Ouverture

La « Pro Locarno », avec la Ville de Locarno, la Commune de Muralto et l'Association des hôteliers de Locarno et environs, ouvre un concours de projets pour une Maison des congrès à Locarno. Peuvent participer au concours les architectes de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1958 au moins.

Pièces exigées : plan de situation 1 : 500, plans,